

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00039

Numéro SIREN : 321 562 415

Nom ou dénomination : NOVANCES

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/001387

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 119 RUE MICHEL AULAS		69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 3 2 1 5 6 2 4 1 5 0 0 0 5 9		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 30 09 2020	
		N-1 30 09 2019	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2...100...000.....)	DA	2 100 000	2 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	76 925	76 925
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	210 000	210 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 217 917	2 217 643
	Report à nouveau	DH	487	487
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	402 335	517 254
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 007 665	5 122 309
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	4 000	4 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	4 000	4 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	245 159	313 414
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	333 141	123 343
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	901 959	954 954
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 609 532	1 757 926
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	50	50
	Autres dettes	EA	121 732	151 526
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 123 816	1 075 684
	TOTAL (IV)	EC	4 335 388	4 376 896
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 347 052	9 503 205
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 080 382	4 032 307
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	10 094 083	FH	36 972	FI	10 131 055	10 085 494		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 094 083	FK	36 972	FL	10 131 055	10 085 494		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	1 817	3 560		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	102 554	302 191		
	Autres produits (1) (11)					FQ	71	133		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 235 496	10 391 378	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	210 088	259 754	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	4 518	(1 955)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	4 118 125	4 015 618	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	205 419	203 626	
	Salaires et traitements*						FY	3 401 744	3 319 219	
	Charges sociales (10)						FZ	1 325 778	1 287 420	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*				GA	71 344	56 161	
			{ - dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	89 595	112 123
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	275 814	446 526	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 702 425	9 698 492	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	533 071	692 886	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	21 514	29 947	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	11 229	6 895	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	8	9	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN		54	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	11 237	6 958	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 919	3 981	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	2 919	3 981	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	8 317	2 977		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	562 903	725 810		

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant ☐ *

						Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	5 292	14 357	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB		135 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	5 292	149 857	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	2 000	11 387	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	4 838	39 936	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG		4 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	6 838	55 323	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	(1 546)	94 534	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ	32 944	83 878	
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK	126 078	219 212	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	10 273 540	10 578 140	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	9 871 205	10 060 886	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	402 335	517 254	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			HY	90 250	57 480	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	2 200	9 962	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *			HP			
			- Crédit bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH		1 665	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD			
	(9)	Dont transferts de charges				A1	(562)	4 363	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	177 466	182 311	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9				
		A8		dont cotisations Madelin	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)						Exercice N			
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe						6 838		5 292	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N			
						Charges antérieures		Produits antérieurs	
Régularisations fournisseurs								2 200	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Par décision du 13/12/2018, la société NOVANCES a donné son acceptation pour l'option du régime de l'intégration fiscale suivant l'article 223 A du CGI, avec la société NOVANCES GRAND LYON, société mère du groupe fiscal ainsi formé.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 273 903		3 750
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 923		
Installations générales agencements aménagements divers	642 830		12 038
Matériel de transport	15 077		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	651 631		125 461
TOTAL	1 312 460		137 499
Autres participations	425 943		
Autres titres immobilisés	500		
Prêts, autres immobilisations financières	86 728		221
TOTAL	513 171		221
TOTAL GENERAL	4 099 534		141 471

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		8 393	2 269 260	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 923	
Installations générales agencements aménagements divers			654 868	
Matériel de transport		14 956	121	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		178 205	598 887	
TOTAL		193 161	1 256 799	
Autres participations			425 943	
Autres titres immobilisés			500	
Prêts, autres immobilisations financières			86 949	
TOTAL			513 393	
TOTAL GENERAL		201 554	4 039 451	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	41 122	1 679	8 393	34 408
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 923			2 923
Installations générales agencements aménagements divers	526 145	20 571	0	546 716
Matériel de transport	15 077		14 956	121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	487 977	49 094	173 366	363 705
TOTAL	1 032 122	69 665	188 323	913 464
TOTAL GENERAL	1 073 244	71 344	196 716	947 873

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 679				
Instal.générales agenc.aménag.divers	20 571				
Matériel de bureau informatique mobilier	49 094				
TOTAL	69 665				
TOTAL GENERAL	71 344				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	4 000				4 000
TOTAL	4 000				4 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	397 402	89 595	103 116		383 881
TOTAL	397 402	89 595	103 116		383 881
TOTAL GENERAL	401 402	89 595	103 116		387 881
Dont dotations et reprises d'exploitation		89 595	103 116		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 000		3 000
Autres immobilisations financières	86 949	221	86 728
Clients douteux ou litigieux	465 568	465 568	
Autres créances clients	3 750 369	3 750 369	
Personnel et comptes rattachés	400	400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	667	667	
Taxe sur la valeur ajoutée	148 827	148 827	
Groupe et associés	1 478 326	11 229	1 467 097
Débiteurs divers	144 852	144 852	
Charges constatées d'avance	133 639	133 639	
TOTAL	6 212 597	4 655 772	1 556 825

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 236	5 236		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	239 924	77 604	158 894	3 426
Fournisseurs et comptes rattachés	901 959	901 959		
Personnel et comptes rattachés	470 336	470 336		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	395 438	395 438		
Taxe sur la valeur ajoutée	704 179	704 179		
Autres impôts taxes et assimilés	39 578	39 578		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50	50		
Groupe et associés	333 141	240 455	92 686	
Autres dettes	121 732	121 732		
Produits constatés d'avance	1 123 816	1 123 816		
TOTAL	4 335 388	4 080 382	251 580	3 426
Emprunts remboursés en cours d'exercice	67 513			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	4 143			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	41.3900	50 734			50 734

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE NOVANCES	270 622		1 922 042	2 192 664	
Total	270 622		1 922 042	2 192 664	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Différence d'évaluation sur titres

NEANT

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 094 885
Autres créances	940
Total	1 095 825

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 236
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 208
Dettes fiscales et sociales	535 882
Autres dettes	83 487
Total	914 813

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	133 639
Total	133 639
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 123 816
Total	1 123 816

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	5 122 309
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	517 254
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	4 605 055
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	4 605 055
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	274
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	4 605 329
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	274
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	274

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	26
Agents de maîtrise et techniciens	31
Employés	36
Total	93

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7.000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7.000 €,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	470 000
- Nantissement de droit au bail	
- Nantissement de parts sociales	
Total	470 000

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	
Intérêts sur emprunts restant à courir	5 145
Total (1)	5 145

Engagements reçus

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant des engagements retraite au 30/09/2020 est de 277.550 €.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SARL CABINET GAUDET	147 644	98.50	9 852
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SC LE CINQ MAJEUR	1 321-	50.00	
- SARL NEXIA FRANCE	614 060	19.80	187 302
- SCI OCTOPLUS	6 929	11.49	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisations clients	3 092	7718
- Régularisation fournisseurs et social	2 200	7725
Total	5 292	
Charges exceptionnelles		
- Franchise litige client	2 000	6718
- Cessions d'immobilisations	4 838	6752
Total	6 838	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Charges fournisseurs	1 386
Ijss salaires	1 948-
Total	562-

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2016	30/09/2017	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 100 000 50 734	2 100 000 50 734	2 100 000 50 734	2 100 000 50 734	2 100 000 50 734
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 549 465	9 125 347	9 224 974	10 085 494	10 131 055
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	463 534	380 177	866 669	694 800	619 181
Impôts sur les bénéfices	51 867	103 219	157 779	219 212	126 078
Participation des salariés au titre de l'exercice			33 136	83 878	32 944
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	252 745	355 426	576 781	517 254	402 335
Résultat distribué					516 979
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	4.41	5.46	13.32	7.72	9.07
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4.98	7.01	11.37	10.20	7.93
Dividende distribué à chaque action					10.19
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	81	83			
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 751 262	2 896 289	3 094 518	3 319 219	3 401 744
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 181 219	1 252 773	1 335 731	1 323 778	1 325 778

NOVANCES
Société par actions simplifiée au capital de 2 100 000 euros
Siège social : Le Parc Millésime, 119, rue Michel Aulas
69400 LIMAS
321 562 415 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 MARS 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 402 335,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	402 335,25 euros
A titre de dividendes	400 000,00 euros
Soit 7,88 euros par action	
Le solde	2 335,25 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 220 252,05 euros.

Le dividende sera mis en paiement le 19 mars 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 102,44 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 399 897,56 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE BRUT	ELIGIBLE A ABATTEMENT	NON ELIGIBLE A ABATTEMENT
30/09/2019	516 979,46 €	132,47 €	516 846,99 €
30/09/2018	576 338,24 €	147,68 €	576 190,56 €
30/09/2017	640 000 €	163,99 €	639 836,01 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 MARS 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 402 335,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	402 335,25 euros
A titre de dividendes	400 000,00 euros
Soit 7,88 euros par action	
Le solde	2 335,25 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 220 252,05 euros.

Le dividende sera mis en paiement le 19 mars 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 102,44 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 399 897,56 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE BRUT	ELIGIBLE A ABATTEMENT	NON ELIGIBLE A ABATTEMENT
30/09/2019	516 979,46 €	132,47 €	516 846,99 €
30/09/2018	576 338,24 €	147,68 €	576 190,56 €
30/09/2017	640 000 €	163,99 €	639 836,01 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Pascal JOURDAN



NOVANCES

SAS au capital de 2 100 000 €
119 RUE MICHEL AULAS PARC MILLESIME
69400 LIMAS
RCS de Villefranche-Tarare : 321562415

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/09/2020

Opinion

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NOVANCES relatifs à l'exercice clos le 30/09/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'évaluation des titres de participation a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et avons apprécié les hypothèses retenues par la société ainsi que les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événement ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

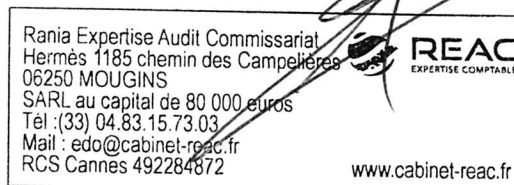
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mougins le 24/02/2021

Pour la SARL R.E.A.C.

Le Commissaire aux Comptes associé
Inscrit près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

Edouard RANIA



Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Adresse de l'entreprise 119 RUE MICHEL AULAS

69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Numéro SIRET* 3 2 1 5 6 2 4 1 5 0 0 0 5 9

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 2 0		N-1 13 0 0 9 2 0 1 9				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	37 418	34 408	3 010	939	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	2 192 664		2 192 664	2 192 664	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	39 177		39 177	39 177	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 923		2 923		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 253 876	910 541	343 334	280 338	
Immobilisations en cours	AV	AW						
Avances et acomptes	AX	AY						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT						
Autres participations	CU	CV	422 943		422 943	422 943		
Créances rattachées à des participations	BB	BC	3 000		3 000	3 000		
Autres titres immobilisés	BD	BE	500		500	500		
Prêts	BF	BG						
Autres immobilisations financières*	BH	BI	86 949		86 949	86 728		
TOTAL (II)		BJ	BK	4 039 451	947 873	3 091 579	3 026 290	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	6 244		6 244	10 762	
	En cours de production de biens	BN	BO					
	En cours de production de services	BP	BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
	Marchandises	BT	BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	460		460	14 270	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 215 937	383 881	3 832 056	3 702 624	
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 773 071		1 773 071	2 136 993	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
Disponibilités	CF	CG	510 004		510 004	503 437		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	133 639		133 639	108 830		
TOTAL (III)		CJ	CK	6 639 355	383 881	6 255 474	6 476 915	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	10 678 806	1 331 754	9 347 052	9 503 205	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	221	(3) Part à plus d'un an :	CR	1 467 097
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.....100.....000.....)	DA	2 100 000	2 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	76 925	76 925
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	210 000	210 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 217 917	2 217 643
	Report à nouveau	DH	487	487
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	402 335	517 254
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	5 007 665
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	4 000	4 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	4 000	4 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	245 159	313 414
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	333 141	123 343
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	901 959	954 954
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 609 532	1 757 926
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	50	50
	Autres dettes	EA	121 732	151 526
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 123 816	1 075 684
TOTAL (IV)		EC	4 335 388	4 376 896
Ecart de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	9 347 052	9 503 205
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 080 382	4 032 307	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EK

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant ☐ *

Exercice N

Exercice (N-1)

France

Exportations et
livraisons intracommunautaires

Total

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises*

FA

FB

FC

Production vendue

FD

FE

FF

biens*
services*

FG

FH

FI

Chiffres d'affaires nets*

FJ

FK

FL

Production stockée*

FM

Production immobilisée*

FN

Subventions d'exploitation

FO

Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)

FP

Autres produits (1) (11)

FQ

Total des produits d'exploitation (2) (I)

FR

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises (y compris droits de douane)*

FS

Variation de stock (marchandises)*

FT

Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*

FU

Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*

FV

Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *

FW

Impôts, taxes et versements assimilés*

FX

Salaires et traitements*

FY

Charges sociales (10)

FZ

Sur immobilisations

- dotations aux amortissements*
- dotations aux provisions

GA

Sur actif circulant : dotations aux provisions*

GB

Pour risques et charges : dotations aux provisions

GC

Autres charges (12)

GD

Total des charges d'exploitation (4) (II)

GE

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

GF

opérations
en commun

Bénéfice attribué ou perte transférée*

(III)

GH

Perte supportée ou bénéfice transféré*

(IV)

GI

PRODUITS FINANCIERS

Produits financiers de participations (5)

GJ

Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)

GK

Autres intérêts et produits assimilés (5)

GL

Reprises sur provisions et transferts de charges

GM

Différences positives de change

GN

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

GO

Total des produits financiers (V)

GP

CHARGES FINANCIÈRES

Dotations financières aux amortissements et provisions*

GQ

Intérêts et charges assimilées (6)

GR

Différences négatives de change

GS

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

GT

Total des charges financières (VI)

GU

2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)

GV

3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)

GW

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 292		14 357
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			135 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 292		149 857
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 000		11 387
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 838		39 936
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			4 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 838		55 323
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 546)		94 534
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	32 944		83 878
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	126 078		219 212
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	10 273 540		10 578 140
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 871 205		10 060 886
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	402 335		517 254
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	90 250		57 480
		IG	2 200		9 962
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			1 665
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	(562)		4 363
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	177 466		182 311
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6				
	A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Rania Expertise Audit Commissariat Hermès 1185 chemin des Campelières 06250 MOUGINS SARL au capital de 80 000 euros Tél : (33) 04.83.15.73.03 Mail : edo@cabinet-reac.fr RCS Cannes 492284972  www.cabinet-reac.fr			
Cf état annexe	Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			6 838	5 292	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
Régularisations fournisseurs	Charges antérieures		Produits antérieurs		
			2 200		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Par décision du 13/12/2018, la société NOVANCES a donné son acceptation pour l'option du régime de l'intégration fiscale suivant l'article 223 A du CGI, avec la société NOVANCES GRAND LYON, société mère du groupe fiscal ainsi formé.

~~Cet exercice n'ont pas été modifiées par~~
Rania Expertise Audit Commissariat
Hermès 1185 chemin des Campellières
06250 MOUGINS
SARL au capital de 80 000 euros
Tél : (33) 04.83.15.73.03
Mail : edo@cabinet-reac.fr
RCS Cannes 492284872
www.cabinet-reac.fr



ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 273 903		3 750
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 923		
Installations générales agencements aménagements divers	642 830		12 038
Matériel de transport	15 077		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	651 631		125 461
TOTAL	1 312 460		137 499
Autres participations	425 943		
Autres titres immobilisés	500		
Prêts, autres immobilisations financières	86 728		221
TOTAL	513 171		221
TOTAL GENERAL	4 099 534		141 471

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		8 393	2 269 260	
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 923	
Installations générales agencements aménagements divers			654 868	
Matériel de transport		14 956	121	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		178 205	598 887	
TOTAL		193 161	1 256 799	
Autres participations			425 943	
Autres titres immobilisés			500	
Prêts, autres immobilisations financières			86 949	
TOTAL			513 393	
TOTAL GENERAL		201 554	4 039 451	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	41 122	1 679	8 393	34 408
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 923			2 923
Installations générales agencements aménagements divers	526 145	20 571	0	546 716
Matériel de transport	15 077		14 956	121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	487 977	49 094	173 366	363 705
TOTAL	1 032 122	69 665	188 323	913 464
TOTAL GENERAL	1 073 244	71 344	196 716	947 873

Rania Expertise Audit Commissariat
Hermès 1185 chemin des Campellières
06250 MOUGINS
SARL au capital de 80 000 euros
Tél : (33) 04.83.15.73.03
Mail : edo@cabinet-reac.fr
RCS Cannes 492284872
www.cabinet-reac.fr



ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 679				
Instal.générales agenc.aménag.divers	20 571				
Matériel de bureau informatique mobilier	49 094				
TOTAL	69 665				
TOTAL GENERAL	71 344				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	4 000				4 000
TOTAL	4 000				4 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	397 402	89 595	103 116		383 881
TOTAL	397 402	89 595	103 116		383 881
TOTAL GENERAL	401 402	89 595	103 116		387 881
Dont dotations et reprises d'exploitation		89 595	103 116		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 000		3 000
Autres immobilisations financières	86 949	221	86 728
Clients douteux ou litigieux	465 568	465 568	
Autres créances clients	3 750 369	3 750 369	
Personnel et comptes rattachés	400	400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	667	667	
Taxe sur la valeur ajoutée	148 827	148 827	
Groupe et associés	1 478 326	11 229	1 467 097
Débiteurs divers	144 852	144 852	
Charges constatées d'avance	133 639	133 639	
TOTAL	6 212 597	4 655 772	1 556 825

Rania Expertise Audit Commissariat
Hermès 1185 chemin des Campelières
06250 MOUGINS
SARL au capital de 80 000 euros
Tél : (33) 04.83.15.73.03
Mail : edo@cabinet-reac.fr
RCS Cannes 492284872



www.cabinet-reac.fr

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 236	5 236		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	239 924	77 604	158 894	3 426
Fournisseurs et comptes rattachés	901 959	901 959		
Personnel et comptes rattachés	470 336	470 336		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	395 438	395 438		
Taxe sur la valeur ajoutée	704 179	704 179		
Autres impôts taxes et assimilés	39 578	39 578		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50	50		
Groupe et associés	333 141	240 455	92 686	
Autres dettes	121 732	121 732		
Produits constatés d'avance	1 123 816	1 123 816		
TOTAL	4 335 388	4 080 382	251 580	3 426
Emprunts remboursés en cours d'exercice	67 513			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	4 143			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	41.3900	50 734			50 734

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE NOVANCES	270 622		1 922 042	2 192 664	
Total	270 622		1 922 042	2 192 664	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Rania Expertise Audit Commissariat
Hermès 1185 chemin des Campelières
06250 MOUGINS
SARL au capital de 80 000 euros
Tél : (33) 04.83.15.73.03
Mail : edo@cabinet-reac.fr
RCS Cannes 492284872



www.cabinet-reac.fr

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Différence d'évaluation sur titres

NEANT

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 094 885
Autres créances	940
Total	1 095 825

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 236
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 208
Dettes fiscales et sociales	535 882
Autres dettes	83 487
Total	914 813

Rania Expertise Audit Commissariat
Hermès 1185 chemin des Campellières
06250 MOUGINS
SARL au capital de 80 000 euros
Tél : (33) 04.83.15.73.03
Mail : edo@cabinet-reac.fr
RCS Cannes 492284872



www.cabinet-reac.fr

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	133 639
Total	133 639
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 123 816
Total	1 123 816

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	5 122 309
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	517 254 -
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	4 605 055
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	4 605 055
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	274
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	4 605 329
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	274
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	274

Rania Expertise Audit Commissariat
Hermès 1185 chemin des Campelières
06250 MOUGINS
SARL au capital de 80 000 euros
Tél : (33) 04.83.15.73.03
Mail : edo@cabinet-reac.fr
RCS Cannes 492284872

 **REAC**
EXPERTISE COMPTABLE

www.cabinet-reac.fr

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	26
Agents de maîtrise et techniciens	31
Employés	36
Total	93

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7.000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7.000 €,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	470 000
- Nantissement de droit au bail	
- Nantissement de parts sociales	
Total	470 000

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		5 145
Intérêts sur emprunts restant à courir	5 145	
Total (1)		5 145

Engagements reçus

NEANT



ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant des engagements retraite au 30/09/2020 est de 277.550 €.

Rania Expertise Audit Commissariat
Hermès 1185 chemin des Campellières
06250 MOUGINS
SARL au capital de 80 000 euros
Tél : (33) 04.83.15.73.03
Mail : edo@cabinet-reac.fr
RCS Cannes 492284872



www.cabinet-reac.fr



ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SARL CABINET GAUDET	147 644	98.50	9 852
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SC LE CINQ MAJEUR	1 321-	50.00	
- SARL NEXIA FRANCE	614 060	19.80	187 302
- SCI OCTOPLUS	6 929	11.49	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisations clients	3 092	7718
- Régularisation fournisseurs et social	2 200	7725
Total	5 292	
Charges exceptionnelles		
- Franchise litige client	2 000	6718
- Cessions d'immobilisations	4 838	6752
Total	6 838	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Charges fournisseurs	1 386
Ijss salaires	1 948-
Total	562-

Rania Expertise Audit Commissariat
Hermès 1185 chemin des Campelières
06250 MOUGINS
SARL au capital de 80 000 euros
Tel : (33) 04.83.15.73.03
Mail : edo@cabinet-reac.fr
RCS Cannes 492284872
 **REAC**
EXPERTISE COMPTABLE
www.cabinet-reac.fr

bn

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2016	30/09/2017	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 100 000	2 100 000	2 100 000	2 100 000	2 100 000
Nbre des actions ordinaires existantes	50 734	50 734	50 734	50 734	50 734
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 549 465	9 125 347	9 224 974	10 085 494	10 131 055
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	463 534	380 177	866 669	694 800	619 181
Impôts sur les bénéfices	51 867	103 219	157 779	219 212	126 078
Participation des salariés au titre de l'exercice			33 136	83 878	32 944
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	252 745	355 426	576 781	517 254	402 335
Résultat distribué				516 979	516 979
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	4.41	5.46	13.32	7.72	9.07
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4.98	7.01	11.37	10.20	7.93
Dividende distribué à chaque action					10.19
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	81	83			
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 751 262	2 896 289	3 094 518	3 319 219	3 401 744
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 181 219	1 252 773	1 335 731	1 323 778	1 325 778

Rania Expertise Audit Commissariat
Hermès 1185 chemin des Campellères
06250 MOUGINS
SARL au capital de 80 000 euros
Tel : (33) 04.83.15.73.03
Mail : edo@cabinet-reac.fr
RCS Cannes 492284872
REAC
EXPERTISE COMPTABLE
www.cabinet-reac.fr

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Différence d'évaluation sur les titres	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	10
Variation des capitaux propres	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	11
Honoraires des commissaires aux comptes	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	11
Montant des engagements financiers	11
Engagement en matière de pensions et retraites	12
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	13
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	13
Transferts de charges	13
Résultats financiers des cinq derniers exercices	14

Rania Expertise Audit Commissariat
Hermès 1185 chemin des Campelières
06250 MOUGINS
SARL au capital de 80 000 euros
Tél : (33) 04.83.15.73.03
Mail : edo@cabinet-reac.fr
RCS Cannes 492284872



www.cabinet-reac.fr

NA = Non Applicable NS = Non significative